



202406-12

Envoyé en préfecture le 05/06/2024
Reçu en préfecture le 05/06/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240603-20240612-DE

mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 3 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Sylvie LE CARVENNEC, Pauline UNVOAS, Xavier DUAULT, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN

Procurations : Gaëlle LE CANT à Magali BODEREAU, Emmanuelle DAVAÏ à Sylvain RANNOU

Absents :

Date de convocation : 21 Mai 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Programme de voirie 2024 : Route de Kerskarn

Monsieur Le Maire informe que le bureau d'études VRD de LTC a réalisé un appel d'offres concernant la voirie de la route de Kerskarn. Deux entreprises ont proposé une offre comme suit :

Colas base : 49 884.75 € HT soit 59 861.70 € TTC

Colas variante (enrobés froid) : 44 482.75 € HT soit 53 379.30 € TTC

Eurovia base : 42 496 € HT soit 50 992.20 € TTC

Aux vues des réponses financières, (il n'y a pas de critère technique, uniquement consultation sur devis), l'entreprise la moins disante pour la réalisation des travaux est donc Eurovia offre de base 42496 € HT.

Pour rappel nous avons inscrits 58 470 € au BP 2024.

Le Conseil Municipal :

Vu la proposition la proposition des deux entreprises

Considérant qu'il y a lieu de choisir l'offre la moins-disante

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** l'offre de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 42 496 € HT soit 50 992.20 € TTC



202406-12

mairie
ti ker

- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer le devis EUROVIA

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'offre de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 42 496 € HT soit 50 992.20 € TTC
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer le devis EUROVIA

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH



Le Maire,

Maurice OFFRET